

CCCC  
TTTT  
D'D'D'  
AAAA

CENTRE DU THÉÂTRE  
D'AUJOURD'HUI  
DÉDIÉ À LA  
DRAMATURGIE D'ICI

# CONSTITUONS!

DE CHRISTIAN LAPOINTE

SALLE PRINCIPALE 12 AU 30 NOVEMBRE 2019  
DOSSIER DE PRESSE

CENTRE DU THÉÂTRE  
D'AUJOURD'HUI  
— 3900 RUE ST-DENIS  
MTL QC H2W2M2  
514 282-3900

UNE CRÉATION DE



CENTRE DU THÉÂTRE  
D'AUJOURD'HUI

EN COPRODUCTION AVEC



ET PLUSIEURS  
COPRODUCTEURS  
SUR LE TERRITOIRE

ET EN PARTENARIAT AVEC

INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE

PARTENAIRES DE SAISON



# CONSTITUONS!

---

Le Québec n'a pas signé la constitution canadienne en 1982. Qu'à cela ne tienne! Via un réseau de dix partenaires théâtraux dispersés sur le territoire québécois et en partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde, Christian Lapointe a lancé un appel pour réaliser un exercice démocratique inédit. 42 personnes tirées au hasard, à parité homme-femme et représentatives de la population, se sont plongées dans l'écriture de la constitution du Québec de demain. Un projet ambitieux qui redonne au théâtre sa fonction d'agora et au citoyen son pouvoir politique.

Avec *Constituons!*, l'auteur et metteur en scène Christian Lapointe rend compte de son expérience au cours de cette vaste et complexe aventure qui a abouti à l'écriture de 80 articles définissant l'identité québécoise, les droits et les devoirs citoyens, les institutions et l'administration du pouvoir, l'organisation du territoire, la reconnaissance des peuples autochtones... S'appuyant sur une solide démarche citoyenne qui s'est étendue pour l'auteur sur plus de trois ans, il nous livre un objet éminemment théâtral qui s'enracine dans le caractère fictionnel du politique.

## PRODUCTEURS

Une création du Centre du Théâtre d'Aujourd'hui (Montréal) et de Carte Blanche (Québec). En coproduction avec le FTA (Montréal), Espace K Théâtre (Baie-Comeau), Théâtre À tour de rôle (Carleton-sur-Mer), Théâtre La Rubrique (Jonquière), Théâtre les gens d'en bas (Rimouski), Théâtre du Tandem (Rouyn-Noranda), Théâtre du Double signe (Sherbrooke), Théâtre Parminou (Victoriaville), STO Union (Wakefield), en codiffusion avec le Théâtre Péricope (Québec) et en partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde (Montréal)

## L'ÉQUIPE DE PRODUCTION

idéation, mise en scène et interprétation

Christian Lapointe

participation spéciale

Alexandre Bacon

assistance à la mise en scène et régie

Émanuelle Kirouac-Sanche

dramaturgie

Marie-Claude Verdier

scénographie

Anick La Bissonnière

éclairages

Martin Sirois

vidéo

Lionel Arnould

collaboration au contenu vidéo

Alexis Chartrand

musique originale

Martien Bélanger

assistance à la scénographie

Catherine Le Gall-Marchand

direction de production

Catherine Desjardins-Jolin

direction technique

Mickaël Tétrault-Ménard

Simon Cloutier

sonorisateur

Gabriel Filiatrault

assistance à la direction de production

Nicolas Guillemette

*Constituons!* sera publié aux Éditions

*Les Herbes Rouges* le 11 novembre 2019

## SALLE PRINCIPALE

12 au 30 novembre 2019

## DURÉE

environ 3h incluant une entracte

# MOT DE L'IDÉATEUR ET METTEUR EN SCÈNE

Le Québec est une enclave.

Le Québec est l'un des rares endroits en Occident à ne pas être doté d'une loi fondamentale.

Bien qu'au regard du droit britannique la Constitution canadienne s'applique au Québec (même si le Québec ne l'a pas ratifiée), cette absence d'adhésion formelle du Québec à la Constitution canadienne nous offre une opportunité inouïe et ce, dans le cadre même de nos pouvoirs actuels.

Nous disposons, nous les québécoises et les québécois, d'une occasion rare soit celle de faire rédiger notre constitution from scratch, par des citoyennes et des citoyens tirés au hasard et représentatifs de la démographie de la société québécoise. Au 21<sup>e</sup> siècle, peu de nations ou d'états disposent d'une telle opportunité.

C'est après moult efforts ardents que la réalisation de cet événement - jamais vu dans l'histoire politique du Québec - voit le jour par le truchement du théâtre. Quelles surprises nous réserve encore cet art!

Il ne sera pas simple de rendre compte en deux heures de cette vaste aventure s'échelonnant sur plusieurs années mais nous le ferons avec vigueur, un brin de légèreté et cet humour particulier qui permet d'aborder tous les sujets!

**Christian Lapointe**

Colossal et novateur, c'est ainsi que l'on pourrait qualifier le processus de création de *Constituons!* qui a réuni quarante-deux citoyens tirés au hasard, à parité hommes-femmes et représentatifs de la population, pour les plonger dans l'écriture de la constitution du Québec de demain. Mais comment cette conversation collective, qui tend à redonner au théâtre sa fonction d'agora, a-t-elle pris forme? Pour le découvrir, nous avons demandé à Isabelle Mandalian, complice de longue date de Christian Lapointe, de nous entraîner au cœur de cette proposition audacieuse.

---

CONSTITUONS!

CONSTITUONS! de l'intérieur



**Isabelle Mandalian**  
Responsable des communications  
pour *Constituons!*

Les images sont tirées du documentaire  
sur l'assemblée constituante réalisé  
par Alexis Chartrand (Club Vidéo).



MAI 2017

Nous sommes dans un bar où Christian Lapointe a ses habitudes. Il m'a donné rendez-vous pour me parler d'un projet. Il est quatre heures de l'après-midi, nous sommes au début de mai 2017. Pour mettre la table, il me parle d'une question qui le turlupine depuis un temps : d'où il parle lorsqu'il écrit. Christian Lapointe enchaîne : « Je réalise que je ne sais pas répondre, je ne sais pas d'où je parle comme auteur québécois ». Petit moment de flottement. En effet, de quoi est faite cette fibre qui le tisse comme artiste québécois ? Et au fait, qu'est-ce qu'un Québécois ? Comment nous définissons-nous ?

Il n'a pas la réponse, mais il explique *grosso modo* que le texte fondamental, celui qui répond à cette question, qui dit « qui on est, ce qu'on veut et comment on va le faire », peut (doit) être écrit collectivement. Bref, il sort le chat du sac : on va monter une assemblée constituante citoyenne non partisane pour écrire la Constitution du Québec. Et on va utiliser le théâtre pour le faire. « T'embarques-tu ? »

Je le connais Christian Lapointe. Je sais qu'il est sérieux. Je l'ai rencontré en 2009 alors que j'étais chargée des communications au Théâtre La Chapelle. Le spectacle *Vu d'ici* ouvrait la saison en *trashant* avec force *chainsaw* et gazon synthétique le cauchemar climatisé de nos vies mortes sous perfusion télévisée. Dans cette volonté hirsute de secouer les puces du spectateur, j'y ai reconnu ma famille esthétique, celle qui cherche sans cesse à renouveler la relation avec le spectateur. Et c'est ce que j'ai suivi dans son travail les années suivantes. Il s'y est pris de mille manières,

empruntant à tous les registres, en perfectionnant toujours sa technique, ses approches et en bâtissant au fil du temps une équipe de collaborateurs-concepteurs-complices aguerris.

En 2015, il m'a semblé qu'il touchait un sommet avec le choc *Tout Artaud ?!*. Ce spectacle/action performative — lire sur scène sans interruption pendant des jours et des nuits les vingt-huit volumes de l'œuvre d'Antonin Artaud, pas de prix d'entrée, prestation ouverte en continu jour et nuit — va venir bousculer quelque chose à l'intérieur de la relation avec le public. Spectateur et performeur, dans un acte gratuit, accroché au moment présent, ont fait ensemble en parfaite symbiose chaque minute de ces cinquante-sept heures de performance. Et ce faisant, la mise à l'épreuve des limites de chacun a libéré aussi la parole d'Artaud, entendue alors réellement comme une parole de combat, réfléchie, furieuse, vivante. Comment se remet-on d'une rencontre aussi puissante avec le public ? Lire : que faire après ça, revenir au jeu, à de la mise en scène ? C'est une question que j'aimais, bien amicalement, lui ramener sur le tapis. Son projet d'écrire la Constitution est peut-être une forme de réponse.

Cette longue parenthèse pour situer d'où je vous parle nous ramène dans le bar où Christian Lapointe a ses habitudes. Il propose cette fois une mise à l'épreuve du théâtre comme agora. Amorcer une conversation nationale, le théâtre peut-il faire ça... pour vrai ? Sans trop savoir quel sera mon rôle exact, j'embarque. Il y a quelque chose d'irréductible dans la conviction de cet oiseau-là.





## QU'EST-CE QU'UNE CONSTITUTION ?

### Une loi fondamentale

La constitution est la loi fondamentale d'un État. À ce titre, elle est au sommet de l'ordre juridique. Toute autorité tire ultimement sa compétence et son pouvoir d'elle; toute règle de droit doit lui être conforme. Si elle est parfois constituée d'un seul et unique texte, elle est le plus souvent composée d'un ensemble de lois fondamentales, de grands principes et de conventions constitutionnelles établies et reconnues. C'est le cas du Canada, comme de la plupart des pays de tradition juridique anglo-saxonne, d'ailleurs. Une constitution répond à ce simple, mais fondamental objectif: encadrer l'exercice des pouvoirs publics dans un État. Ainsi, le plus souvent, elle se compose de deux principaux éléments. Le premier concerne la limitation du pouvoir. Dans les faits, elle prend la forme d'une Charte qui énonce des droits et libertés des citoyens considérés comme étant inaliénables et qu'aucun pouvoir ne peut donc limiter ou brimer sans justification. La seconde concerne la délégation et l'organisation du pouvoir lui-même. Et d'une constitution à l'autre, cela peut aller de l'exposé des pouvoirs dévolus à chaque principal organe législatif, exécutif ou judiciaire, jusqu'à la manière dont ses officiers ou représentants sont nommés ou élus. Dans les pays fédéraux comme le Canada, un troisième élément s'ajoute afin d'établir le partage des compétences (armée, éducation, télécommunications, etc.) entre le palier de gouvernement central et celui des provinces ou états fédérés.

### La Constitution du Canada

La Constitution du Canada est principalement formée de trois textes distincts:

- l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) qui crée la Confédération canadienne
- le Statut de Westminster (1931) par lequel le Royaume-Uni reconnaît la souveraineté des pays membres de l'Empire britannique
- l'Acte constitutionnel et son annexe (1982) qui garantissent qu'aucune loi britannique n'est désormais valide au Canada

La Constitution du Canada stipule que chaque province peut se doter d'une constitution; pour l'instant, seul le Nouveau-Brunswick l'a fait.

### La particularité du Québec

Le Québec n'a jamais ratifié la Constitution du Canada. En 1981, alors que le Canada conserve encore certains liens constitutionnels avec le Royaume-Uni, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau souhaite mettre fin à cette tutelle en rapatriant la Constitution canadienne au Canada. Le débat constitutionnel cristallise alors de nombreuses tensions, notamment sur la répartition des compétences entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. En novembre 1981, des négociations ont lieu entre Trudeau et les premiers ministres des différentes provinces. Dans la nuit du 4 au 5 novembre, après deux jours de discussion et alors que le premier ministre québécois René Lévesque est seul à son hôtel, les neuf autres premiers ministres concluent un accord avec Trudeau. Le lendemain, Lévesque refuse de ratifier la constitution signée sans son accord. Cet épisode historique, renommé « La nuit des longs couteaux » a été vécu au Québec comme une trahison majeure de la part des autres provinces du Canada. Aucun des premiers ministres québécois suivants, quelle que soit leur affiliation politique, n'a ratifié la Constitution du Canada. L'absence d'adhésion du Québec à la Constitution du Canada n'a pas de conséquence juridique, mais crée notamment un vide politique et des conséquences politiques nombreuses.

## AUTOMNE — HIVER 2017

Lorsque Christian Lapointe débarque en affirmant « au théâtre on dit des choses, moi, j'ai envie de faire », il faut entendre « se plonger dans une action concrète » et en fin de compte peut-être aussi « faire une différence ». *A contrario* de beaucoup de pièces à thèmes politiques, les pièces « sur » un sujet, la mise sur pied de l'assemblée constituante est une action. Il ne s'agit pas d'une enquête, de la dramatisation d'une problématique, c'est une action politique concrète qui a prise dans le réel, elle mobilise un grand nombre de gens et le fait de la réaliser a une incidence dans la réalité, elle marque un jalon dans la marche à petits pas vers une définition de l'identité québécoise. Le titre du projet est sciemment conjugué : *Constituons!* c'est un appel à l'action collective, avec ce point d'exclamation qui marque bien la vastitude de la chose.

Nous nous revoyons à l'automne 2017, son projet a considérablement avancé. Il s'est adressé à l'Institut du Nouveau Monde, organisme indépendant dont le mandat « accroître la participation des citoyens à la vie démocratique » est tout désigné pour la mission de monter une assemblée constituante citoyenne non partisane. D'autre part, neuf diffuseurs ou compagnies de théâtre essaimés sur le territoire sont maintenant impliqués dans la coproduction en plus des deux principaux acteurs montréalais, le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui et le Festival TransAmériques. Il déploie la conversation de la Gaspésie à l'Abitibi, du Lac-Saint-Jean à l'Estrie, en passant par la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec et l'Outaouais. Et l'enthousiasme de tous ces partenaires est palpable. La méthode arrêtée avec l'INM vise à recruter par tirage au sort 42 citoyens à parité, de chaque région administrative, qui passeront ensemble trois week-ends répartis sur l'année. La portion de consultation publique sera assurée dans chaque région par les théâtres. Mais pour mettre en branle tout cela, déplacer, héberger, accueillir une cinquantaine de personnes, il y a un coût. À l'hiver 2017, Christian Lapointe repart avec son bâton de pèlerin. Il ouvre des portes un peu partout, sollicite syndicats, milieu universitaire et scientifique, fondations. Pour démarrer une campagne de sociofinancement, il tourne son appel à la participation du public, les deux mains sur le volant, sur l'autoroute entre Montréal et Québec. Il réussit à lever les fonds avec un chrono impressionnant. Et cela frappe lors du montage du dossier de présentation : les logos des partenaires sont aussi importants que le texte de présentation dans ce projet. Pas pour la réglementaire « visibilité » accordée au financement, non, les nombreux logos composent un tableau des différentes solidarités de la société civile convaincues de la nécessité de faire l'exercice d'une assemblée constituante citoyenne.



## AOÛT 2018 — DÉCEMBRE 2018

Écrire une constitution citoyenne, en tant que province ou en tant que nation, plusieurs l'ont rêvé, proposé, défendu depuis des lustres au Québec de chaque côté du spectre politique. Et pourtant, rien. On ne s'entend pas sur la manière ni sur le but ou l'on attend « les conditions gagnantes ». Avant même l'annonce publique du projet, certaines résistances se manifestent. Pour les déjouer, Lapointe utilise le prétexte du théâtre : rien à craindre, c'est un documentaire théâtral. C'est bien connu, le théâtre c'est inoffensif, ça ne fait peur à personne. D'autre part, il demande à l'INM la rigueur méthodologique d'un exercice réel. On va faire « comme si » c'était vrai, comme au théâtre, mais en même temps s'assurer que le texte final pourrait vraiment être soumis au référendum populaire et adopté par l'Assemblée nationale. L'image de relever ses manches peut aussi se lire comme un bras d'honneur. Et l'aventure démarre en août 2018 au Théâtre Périscope à Québec, avec la première assemblée réunissant les 42 constituants tirés au sort. Christian Lapointe donne les rênes à l'INM, il se pose en témoin du processus, ne veut pas l'influencer. Invités, avec les concepteurs de la pièce et autres partenaires coproducteurs, à assister à la seconde assemblée qui se déroule au Cœur des Sciences de l'UQAM, nous sommes tous frappés par ce qui s'opère devant nous. La cohésion de ce groupe de citoyens qui ne se connaissaient ni d'Ève ni d'Adam, le sérieux et le respect des échanges autour des questions sur chacune des six commissions thématiques, leur envie d'écrire ensemble un texte universel est un véritable moment de grâce. Une brèche est ouverte pour reconstruire le pouvoir citoyen, c'est palpable aussi dans les forums de consultation citoyenne qui se tiendront dans les théâtres et c'est porteur d'espoir. Pourtant, tous les efforts déployés au fil de l'année — et ils sont nombreux — pour intéresser les journalistes d'actualité à suivre leurs travaux n'auront rien donné. Ce n'est pas une nouvelle et la médiation ne les intéresse vraisemblablement pas. Les sections culturelles s'en chargeront un peu. Bref, c'est le revers de l'argument « ce n'est que du théâtre », on n'aura pas entendu parler énormément de constitution citoyenne au moment où elle s'écrivait.

## CETTE RÉUNION EST ENREGISTRÉE : ARCHIVER LE PRÉSENT



PRINTEMPS 2019

Depuis les tout débuts du projet, Christian Lapointe se préoccupe de constituer le matériel de sa pièce documentaire. Sans hiérarchiser, pour ne rien sous-estimer *a priori*, il archive le présent en permanence. Un documentaire indépendant est tourné par l'équipe d'Alexis Chartrand de Club Vidéo, les réunions de tout acabit sont enregistrées, les courriels conservés, il dit à ceux avec qui il travaille « tu sais, ce qu'on dit là pourrait se retrouver dans le *show...* », les outils pour monter un métadocumentaire sont en place. Ils constituent (*sic*) déjà, en décembre 2018, une masse considérable d'information qui va aller toujours en s'accumulant jusqu'en mai 2019. Bien que les travaux de l'assemblée se poursuivent, il faut créer une pièce ! En janvier 2019 on a besoin d'une image, d'un résumé de la pièce, bref « communiquer » six mois en amont sur un spectacle qui n'existe pas, même pas dans la tête de son créateur. On a beau faire, on a beaucoup de misère à imaginer Christian Lapointe avec une perruque blonde reproduisant le travail (par ailleurs excellent) de Christine Beaulieu dans *J'aime Hydro*. Comme toujours en création, il faut laisser grandes ouvertes les portes, ne pas annoncer une interprétation erronée. Mais que va-t-il faire ? Le sujet se pose mal pour défendre « l'art pour l'art », et sous-entend la question de la trahison de l'état d'esprit des constituants et de l'immense tâche qu'ils ont accomplie. La navigation est délicate, il est conscient de la commande à faire « œuvre utile » inhérente à la forme du théâtre documentaire.



---

### Constituons !

Salle principale  
12 — 30 novembre 2019

---

## LA CRÉATION : IL EST OÙ LE BONHEUR ?

MAI — JUIN 2019

Dès décembre, il ébauche une structure, invite ses collaborateurs (concepteurs d'éclairage, de son, de vidéo, de scénographie, assistante-metteur en scène, dramaturge) à proposer leur vision dans une exploration du champ des possibles. Son équipe a une compréhension de la grammaire d'écriture scénique de Christian Lapointe et possède, tout comme lui, une intelligence de la forme et des symboles de la représentation. « J'aurais pu faire une conférence de deux heures, mais au final ce qui sort c'est du théâtre », se surprend Lapointe au bout d'un mois de répétitions. Oui, du théâtre avec des scènes, un décor et une dramaturgie. Le dispositif prend forme dans un corps-à-corps intense avec l'échéance lors des deux semaines précédant l'installation pour la première lors d'une résidence de création au Théâtre du Bic. On travaille rarement en théâtre concentré sur un seul projet tous ensemble 24 h sur 24. Et le fleuve, matin et soir comme décor, renforce l'impression d'être au cœur du sujet mis en scène. Cette résidence de création soude l'équipe, et chaque fois qu'un nuage sombre envahit la boîte noire du théâtre, Martien Bélanger aux commandes de la création musicale lâche à brule-pourpoint dans les haut-parleurs les premières mesures du *hit* de Christophe Maé... : « Il est où le bonheur, il est où ? ». Je me le demande aussi lorsque je suis prise comme cobaye — je suis la seule spectatrice dans la salle — pour tester les scènes d'intervention avec le public qui font partie de la mécanique théâtrale.

Même en montage et en répétitions intensives, Christian Lapointe continue de suivre les dernières étapes de l'assemblée constituante : le dépôt du texte de la constitution citoyenne à l'Assemblée nationale. À trois jours de la première, c'est la députée indépendante de Marie-Victorin, Catherine Fournier, qui le remettra dans les mains de madame Sonia Lebel, ministre de la Justice et responsable du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques. Christian Lapointe est sur place à Québec, le temps de serrer des mains, de récupérer la photo, et il est reparti finir sa journée de répétition à Montréal.

Mon témoignage sur cette année passée à accompagner de diverses manières ce processus aurait pu être nourri de mille autres observations. Mais je m'arrête ici, au moment où débutent les représentations. Simplement, j'ajouterais pour finir que la pièce *Constituons !* a conservé la pertinence de sa conjugaison. C'est un appel à reprendre le flambeau là où ces quarante-deux citoyens l'ont déposé : entre les mains du citoyen.



« Est ce que c'est *fake*  
parce que c'est du  
théâtre? »

## LA CONSTITUTION, VRAIMENT?

Confronté dans sa pratique à élucider la question d'où je parle lorsqu'il écrit, Christian Lapointe s'est trouvé étonné par sa difficulté à y répondre. De quoi est faite cette fibre qui le tisse comme artiste québécois ? Au fait, qu'est-ce qu'un Québécois ? Comment nous définissons-nous ? Cette question a fait surgir l'angle mort de notre histoire : la constitution du Québec.

La constitution est un texte fondateur. Elle répond en quelque sorte aux trois questions: qui sommes-nous, que voulons-nous et comment le fait-on ?

La majorité des états fédérés dans le monde en possède une (chacun des états des États-Unis, du Mexique, du Brésil, de la Russie ou de la Suisse, par exemple). Au Canada, la structure fédérale permet aux états subnationaux d'écrire leur propre constitution. La Colombie-Britannique est la seule à ce jour à s'être prévalu de ce droit en ratifiant sa Loi constitutionnelle en 1996. Au Québec, le projet de constitution a été porté aussi bien par des partis fédéralistes que souverainistes. Depuis les années 2000, la formation d'une assemblée constituante citoyenne suscite un intérêt croissant.



Image tirée du documentaire d'Alexis Chartrand

## LES THÉÂTRES PARTENAIRES: ORCHESTRER UN DÉBAT COLLECTIF

Cette question très contemporaine, au cœur du texte de la constitution, sur notre conception de la vie collective sur le territoire que nous partageons, ne peut que résonner avec le travail des dramaturges. En ce sens, *Constituons!* ne pourrait bénéficier d'un meilleur contexte de présentation que dans le cadre des célébrations des 50 ans d'un lieu voué uniquement à la dramaturgie québécoise, le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui et dans un festival majeur dédié à la création contemporaine, le Festival TransAmériques.

Christian Lapointe use ici du médium du théâtre pour orchestrer un débat collectif. Grâce aux théâtres et aux compagnies partenaires de ce projet, *Constituons!* active tout

un réseau sur le territoire, pour inviter les citoyens d'un peu partout à prendre part à cette vaste entreprise de définition collective, lors des consultations publiques de l'assemblée constituante et lors de la présentation de l'objet théâtral final.

De la Gaspésie jusqu'en Abitibi-Témiscamingue, les neuf théâtres impliqués dans le projet ont en commun d'être, par leur implication dans leurs milieux respectifs chacun dans leur région du Québec, des centres névralgiques, des lieux physiques de rencontre : c'est par eux que circulent la pensée et la parole qui questionnent notre monde contemporain.

*Alexis Chartrand, réalisateur de documentaires, a suivi l'intégralité du processus, pour en faire un film. Certaines de ses images sont à retrouver dans le spectacle.*

# CONSTITUONS! EN QUATRE ÉTAPES

## LA CONSULTATION PUBLIQUE

NOVEMBRE 2018 À MARS 2019

En plus d'une vaste consultation en ligne s'adressant à la population québécoise, une tournée de la province a été effectuée, en partenariat avec l'INM. Onze forums citoyens se sont tenus dans onze théâtre partenaires de la démarche dans différentes régions du Québec

## DÉPÔT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

29 MAI 2019

Le 29 mai, la proposition de constitution a été déposée à l'Assemblée Nationale par Christian Lapointe. La députée Catherine Fournier a transmis officiellement un exemplaire à Sonia LeBel, ministre de la Justice de la CAQ et responsable du Secrétariat à la réforme des institutions démocratique.

## COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

JUIN 2018

L'Assemblée constituante était composée de 42 femmes et hommes du Québec. Les constituants et constituantes provenaient des différentes régions administratives. Le mandat de l'assemblée a été :

- D'effectuer une tournée de consultation dans les régions du Québec
- De rédiger un projet de Constitution québécoise
- De transmettre le texte final du projet de Constitution québécoise à l'Assemblée nationale du Québec.

## LA RÉDACTION DE LA CONSTITUTION

AVRIL 2019

Les 6 et 7 avril 2019, les constituants se sont retrouvés afin de prendre acte des réponses des Québécoises et des Québécois émanant des consultations et des mémoires déposés. Les participants ont été appelés à débattre de propositions d'articles constitutionnels rédigés sur la base de la consultation citoyenne menée de novembre 2018 à février 2019. Suite à l'Assemblée de propositions, les constituants ont délibéré sur une plateforme en ligne afin de finaliser le texte. Ensemble, ils ont rédigé la Constitution.

## REPRÉSENTATIONS DE CONSTITUONS!

Le spectacle *Constituons!* a été créé par le théâtre Carte Blanche, durant le Festival Transamériques, il tourne ensuite à travers tout le Québec et est notamment repris au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui à Montréal en novembre 2019.

« Là ces citoyens là ils vont être de tous  
les horizons que j’viens d’décrire  
Y vont être des gens de droite de  
gauche de centre  
Et là on va pouvoir l’avoir la  
conversation nationale  
Parce que présentement au Québec  
on l’a pas la conversation nationale  
Pis y’en a pas d’projet d’société »



# LA PRESSE EN PARLE

## Revue Jeu

« Seul en scène (mais entouré d'un arsenal technologique), Lapointe fabrique son théâtre, avec quelques objets, des figurines en plastique, des classeurs, des caméras, des micros... Un savant bricolage brillamment orchestré entre ce qui se passe et ce qui se dit en scène, et ce qui se montre sur les surfaces multiples qu'offre l'ingénieuse scénographie d'Anick La Bissonnière. Images captées en direct et projetées, photos, vidéos, graphiques... Des noms, des visages, des regards, des paroles, des gens, toi, moi, nous.

Et puis il y a lui, Lapointe. Avec son intensité, son intelligence du texte, sa folie du jeu. Il fait spectacle de tout, il ose tout, donnant littéralement corps à son projet. Il vocifère, il murmure, il joue, il provoque, et l'on retrouve l'énergumène qui mène des projets plus grands que lui, ce fou génial qui voulait lire tout Artaud.

La deuxième partie est ludique et interactive, on rit d'un Lapointe en Gino de loterie, on répond au questionnaire en agitant des cartons de couleur, on échange avec son voisin, on s'amuse. On se permet même de rêver à une société inclusive, juste et équitable...

À la fin du spectacle, le public est invité à venir lire les articles de la constitution. Le soir de la première, dix jeunes ont pris la scène d'assaut, et cette jeunesse lisant ce qui ferait du Québec un paradis terrestre avait quelque chose de réjouissant pour l'avenir...»

## La libre Belgique

« Difficile (...) de soutenir devant de telles propositions que l'art ne serait pas politique.

C'est tout le propos ici de Christian Lapointe, convaincu que *«le droit et le théâtre ont beaucoup à voir l'un avec l'autre»*, ne fût-ce que par le principe de convention qui les régit tous deux. *«C'est, en quelque sorte, dans le caractère fictionnel du politique que ce projet s'enracine»*, avance le metteur en scène qui, sur le plateau, livre un objet scénique tenant à la fois de la pédagogie citoyenne et de la fantaisie théâtrale, où le performeur se fait plaisir – jusqu'à l'excès parfois, dans des moments de harangue tonitruante. Et cependant atteint son but en remuant les fondamentaux de la société québécoise en l'occurrence, et plus largement humaine.

Sans reculer devant les clins d'œil, il citera Tocqueville : *«Il aime, ce pouvoir, que les citoyens se réjouissent, pourvu qu'ils ne songent qu'à se réjouir»* (De la démocratie en Amérique, 1835).

À noter que, quelques jours à peine avant la première, le 1er juin, de *Constituons!*, a eu lieu le dépôt symbolique – ô combien – du texte de la Constitution citoyenne à l'Assemblée nationale du Québec. »

PHOTOS DE PRODUCTION  
Valérie Remise







# L'IDÉATEUR, METTEUR EN SCÈNE ET INTERPRÈTE : CHRISTIAN LAPOINTE



photo : Nadia Ross

Auteur, metteur en scène, acteur et pédagogue, Christian Lapointe est l'une des têtes chercheuses du théâtre de création au Québec. Artiste basé à Québec, il a fondé le Théâtre Péril en 2000 et, depuis 2013, il est directeur artistique de Carte Blanche, compagnie théâtrale fondée en 1979. Depuis plus de quinze ans, comme metteur en scène, Christian Lapointe convie le public à des expériences atypiques. De ses relectures d'auteurs symbolistes (W.B. Yeats, Villiers de l'Isle Adam et Maeterlinck avec *Pelléas et Mélisande* au Théâtre du Nouveau Monde en 2016), à ses écritures de plateau de textes contemporains (Larry Tremblay, Mark

Ravenhill, Peter Handke, Claude Gauvreau, Fausto Paravidino, Marguerite Duras, Mathieu Arsenault, Martin Crimp et Ivan Viripaev) Christian Lapointe a progressivement orienté sa recherche vers une mise sous tension de la part de réel qu'exige au théâtre tout acte de représentation. Moment phare de cette orientation, il livre au Festival TransAmériques 2015, *Tout Artaud!?*, performance de près de 70 heures en continu sur l'œuvre d'Antonin Artaud. Point culminant de cette démarche, il lance le projet *Constituons!* en mai 2018. Il est l'auteur d'un cycle de pièces Théâtre de la disparition, dont le premier opus *C.H.S.* fut présenté en sélection officielle du Festival d'Avignon en 2009 en plus de tourner au Québec. Le travail de Christian Lapointe fait régulièrement partie de la programmation du Carrefour international de théâtre de Québec, du Centre national des Arts à Ottawa et du Festival TransAmériques à Montréal. Il a été récompensé à plusieurs reprises : Prix Siminovitch (2007 : protégé de la lauréate et metteure en scène Brigitte Haentjens; 2016 : finaliste); Prix John-Hirsch décerné par le Conseil des arts du Canada à des metteurs en scène « ayant fait preuve d'un grand potentiel allié à une captivante vision artistique ». L'Association québécoise des critiques de théâtre (AQCT) a décerné plusieurs prix à ses créations (*Oxygène* en 2014, *Tout Artaud?!* en 2015, *Dans la République du bonheur, Sauvageau Sauvageau* en 2016). Après avoir enseigné dans diverses écoles de formation professionnelle, notamment à l'École nationale de théâtre du Canada, il est désormais professeur à l'École supérieure de théâtre de l'Université du Québec à Montréal, et propose une pédagogie s'éloignant de la tradition de théâtre psychologique.

# PARTICIPATION SPÉCIALE ALEXANDRE BACON



Originaire de la communauté innue de Mash-teuiatsh, Alexandre Bacon travaille comme conseiller stratégique auprès de plusieurs organisations autochtones. Sur le plan citoyen, il a cofondé le Cercle Kisis qui, dans la région de la capitale nationale, œuvre au plus grand rayonnement des cultures autochtones et au rapprochement entre les peuples. Il offre également plusieurs formations portant autant sur l'histoire que sur les réalités sociopolitiques actuelles. Ses formations visent à outiller concrètement les individus qui souhaitent élargir leur compréhension des enjeux autochtones.

[Portrait d'Alexandre Bacon par Radio Canada](#)



Le Centre du Théâtre d'Aujourd'hui est entièrement dédié à la dramaturgie d'ici. Il supporte la création, la production et la diffusion d'œuvres québécoises et canadiennes d'expression française. Il défend un théâtre d'auteur ainsi qu'une réflexion moderne et sans compromis sur les enjeux contemporains.

Depuis 1968, ce sont près de 400 productions qui y ont vu le jour et plus de 3 000 artistes qui y ont œuvré. De ses débuts dans le petit théâtre de la rue Papineau à son installation sur la rue Saint-Denis, sans oublier les tournées au Québec, au Canada et à l'international, le CTD'A a attiré plus d'un million de spectateurs. Adhérer au CTD'A, c'est laisser sa trace dans l'histoire ; la nôtre, celle qui s'écrit au présent.

3900 rue Saint-Denis  
Montréal QC H2W 2M2  
Téléphone 514 282-3900

Pour en savoir plus :

[theatredaujourd'hui.qc.ca](http://theatredaujourd'hui.qc.ca)  
[facebook.com/ctdaujournhui](https://facebook.com/ctdaujournhui)  
[youtube.com/theatredaujournhui](https://youtube.com/theatredaujournhui)  
[twitter.com/ctdaujournhui](https://twitter.com/ctdaujournhui)  
[instagram.com/ctdaujournhui](https://instagram.com/ctdaujournhui)  
[3900.ca](http://3900.ca)

## CARTE BLANCHE

---

Carte Blanche produit du théâtre résolument contemporain, aux formes scéniques ancrées dans le prisme des arts visuels, performatifs et multidisciplinaires. Il se donne pour mandat d'inciter les grands théâtres québécois à la prise de risque par la création de projets innovants en coproduction.

939 Avenue de Salaberry,  
Québec, QC G1R 1G3  
Téléphone 418 522-2250

Pour en savoir plus:

[facebook.com/theatrecarteblanche.ca/](https://facebook.com/theatrecarteblanche.ca/)  
[theatrecarteblanche.ca/](http://theatrecarteblanche.ca/)

# ANNEXES

par Marie-Claude Verdier, dramaturge

## UN PEU D'HISTOIRE

En 1867, *L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique* a permis d'unifier le Haut et le Bas-Canada en un seul pays, une union fédérale, mais celui-ci est demeuré un dominion de la Grande-Bretagne. Il avait donc des obligations envers celui-ci et le Parlement britannique pouvait légiférer pour le Canada.

En 1931, le Statut de Westminster a reconnu la souveraineté de tous les pays membres de l'Empire britannique, dont le Canada. Ce nouveau statut a permis au Canada d'adopter ses propres lois, même si elles sont contraires à la législation britannique, et a retiré au Parlement du Royaume-Uni le droit de légiférer au Canada. Cependant, il demeurait impossible de modifier certains éléments de la Constitution canadienne sans l'accord du Parlement britannique.

En 1982, le Parlement du Royaume-Uni a adopté *La loi sur le Canada* ainsi que *La loi constitutionnelle de 1982*, malgré l'opposition de l'Assemblée nationale et du Gouvernement du Québec.

Ce rapatriement de la Constitution a confirmé l'indépendance constitutionnelle entre le Canada et le Royaume-Uni, car dorénavant, seuls le parlement canadien et les assemblées législatives provinciales peuvent le faire. Toutefois, le Parlement et le Gouvernement du Québec ont toujours refusé de signer cette entente et l'objection persiste à ce jour. Cela met le Québec dans une situation particulière, puisque les lois de l'Assemblée nationale du Québec sont subordonnées à la Constitution canadienne.

Depuis 1982, le Québec fonctionne donc dans

un rapport similaire aux autres provinces (utilisation de la poste, engagement dans les services militaires, paiement des impôts fédéraux, utilisation des chemins de fers, etc.) mais sans qu'une entente n'ait été formellement approuvée par les pouvoirs provinciaux. En 1987, *l'Accord du Lac Meech* a été une tentative avortée de faire adhérer le Québec à la loi constitutionnelle de 1982.

Afin de réfléchir sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Robert Bourassa a créé la Commission Bélanger-Campeau en 1990. Celle-ci a consulté la population québécoise et a retenu l'idée émise de l'adoption par le Québec d'une Constitution qui lui soit propre et qui accompagnerait la redéfinition de ses relations avec les autres parties du Canada. La population devrait s'exprimer sur la question par le biais d'une consultation démocratique formelle. Les recommandations n'ont pas été appliquées par le gouvernement.

Le projet d'Assemblée constituante comme mode de production d'une Constitution du Québec a été proposé autant par des individus et des partis fédéralistes que souverainistes depuis les années 1960 et l'intérêt est croissant depuis les années 2000.

En effet, il est surprenant de constater que les Québécoises et les Québécois n'ont jamais pu se prononcer sur la constitution qui les régit. Le projet *Constituons!* s'inscrit donc dans la filiation de ses projets politiques avec la nuance qu'il émane de volontés citoyennes et artistiques et non du gouvernement et de l'Assemblée nationale ou d'une élite politique.

## ET LES AUTOCHTONES DANS TOUT ÇA?

Au Québec, onze nations autochtones cohabitent avec la nation québécoise. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, il existe 14 villages inuits et 41 communautés amérindiennes où vivent des Abénaquis, des Algonquins, des Attikameks, des Cris, des Hurons-Wendats, des Innus, des Malécites, des Micmacs, des Mohawks et des Naskapis. Par ailleurs, de plus en plus d'Autochtones vivent dans les villes et villages des diverses régions québécoises, dont Val-d'Or, La Tuque et Montréal.

Durant les travaux de l'Assemblée constituante, plusieurs questions quant à la participation des peuples autochtones sont apparues, non seulement dans la commission 5 sur les partenariats autochtones, mais aussi dans toutes les autres commissions.

Les interrogations soulevées ont fait apparaître l'ampleur de l'apartheid du système social et politique envers les premières nations et les innus. Les constituantes ont saisi que, s'ils souhaitaient travailler à l'élaboration d'une constitution pour tous les citoyens et toutes les citoyennes, le dialogue avec les Premières nations et les Innus devait être au cœur du processus.

On s'est alors référé à des experts ainsi qu'à des documents de droits internationaux et des rapports dont : *La Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones*.

Vous pouvez la consulter [ici](#).

Elle a été adoptée par l'Assemblée Générale le jeudi 13 septembre 2007 la majorité des 144 États pour, 4 voix contre (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande et les États-Unis).

Depuis lors, les quatre pays ayant voté contre ont

inversé leurs positions et supportent maintenant la Déclaration.

Aujourd'hui, la Déclaration est l'instrument international le plus complet sur les droits des peuples autochtones. Elle établit un cadre universel de normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones du monde et elle précise les normes existantes des droits humains et des libertés fondamentales dans leur application à la situation particulière des peuples autochtones.

Afin de corriger les torts causés par les pensionnats indiens et de faire progresser la réconciliation, dans son rapport final, la Commission de vérité et réconciliation a demandé aux gouvernements, aux établissements religieux et d'enseignement, aux groupes de la société civile et à tous les Canadiens de prendre des mesures concernant les [94 appels à l'action](#) qu'elle a formulés.

Parmi les experts rencontrés, Alexandre Bacon est venu présenter un portrait historique de la situation des Premières nations et des Innus au Canada.